



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26063368

Déposé / Reçu le

08 MAI 2026

Grefe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0720 885 885**

Nom

(en entier) : **ACN**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 523 - 1050 - Ixelles**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

DECISION DE L'ADMINISTRATEUR UNIQUE DU 21 AVRIL 2026 DE LA SOCIETE : ACN SRL (BE 0720.885.885)

Ordre du jour

- Décision relative au transfert du siège social de la société ;

Décisions

L'administrateur unique décide ce qui suit :

Article 1 – Transfert du siège social

Le siège social de la société est transféré de l'adresse actuelle 1050 Ixelles, Avenue Louise, 523, vers la nouvelle adresse suivante : 1050 Ixelles, Avenue Louise, 231, avec effet au 1 juillet 2026.

Clôture

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Bruxelles, le 21 avril 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).